



EN BREF :

- Mouche du chou : des traitements sont en cours dans des champs de rutabaga.
- Chenilles défoliatrices : des traitements sont en cours. La fausse-arpenteuse du chou est signalée en Mauricie et dans la région de la Capitale-Nationale.
- Cécidomyie du chou-fleur : les captures sont très variables.
- Thrips : surveillez leur présence éventuelle à la suite des récoltes de céréales.
- Taches alternariennes : des traitements préventifs se poursuivent.
- Hernie des crucifères : de nouveaux cas sont signalés.
- Grêle : protégez les plants endommagés.

MOUCHE DU CHOU

La ponte de la mouche du chou est rapportée négligeable dans la plupart des champs dépistés. Cependant, quelques champs de rutabaga dans la région de Lanaudière ayant atteint le seuil d'intervention ciblé sont sous avis de traitement.

Poursuivez le dépistage dans les jeunes cultures de crucifères ainsi que dans les champs en croissance de radis, de navet et de rutabaga. Des traitements insecticides sont requis dans les cultures vulnérables lorsque la quantité d'œufs retrouvés dans le sol autour des plants dépistés atteint le seuil d'intervention établi avec votre conseiller horticole.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

Des traitements insecticides sont en cours afin de lutter contre les chenilles défoliatrices. On ne rapporte pas de problèmes d'efficacité des traitements en ce moment. Cependant, des traitements ont été retardés dans certains champs au cours des derniers jours, puisque les sols gorgés d'eau ont rendu les passages impraticables. Des chenilles de fausse-arpenteuse du chou sont maintenant également retrouvées dans des champs de crucifères en Mauricie et leur présence est signalée en très faible quantité dans la région de la Capitale-Nationale.

Intervenez lorsque les chenilles de fausse-teigne des crucifères, de piéride du chou et de fausse-arpenteuse sont encore petites et selon le seuil d'intervention fixé avec votre conseiller horticole.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Dans certains champs participant au réseau d'observation de la cécidomyie du chou-fleur, les captures se poursuivent, mais elles sont très variables selon les sites.

Les traitements insecticides sont requis dans les champs où des dommages sont craints. Rappelons que la lutte à la cécidomyie du chou-fleur préconise l'usage de ces 2 insecticides en **alternance** : le MATADOR 120 EC (3 applications/saison) qui agit par contact sur les **adultes** et ASSAIL 70WP (5 applications/saison), un insecticide systémique et translaminaire qui agit sur les **larves** de la cécidomyie du chou-fleur. Il est également important de ne pas toujours utiliser le même insecticide lors des pulvérisations afin de prévenir le développement de la résistance. Par exemple, faire 2 traitements à 7 jours d'intervalle avec ASSAIL 70 WP et alterner ensuite 7 jours plus tard avec le MATADOR 120EC. Le nombre de traitements reste toutefois à préciser. En ce moment, des projets ayant comme objectif de déterminer un seuil d'intervention et une période optimale pour arrêter les traitements sont en cours et pourraient bonifier la stratégie d'intervention. Les cultures de crucifères sont particulièrement vulnérables aux attaques des larves lorsque de jeunes tissus sont en formation.

Dès la récolte terminée, déchiquetez les résidus de plants de crucifères laissés au champ et enfouissez-les par un labour profond. La majorité des pupes de cécidomyie du chou-fleur se retrouvant dans les 5 premiers centimètres du sol, le labour profond peut perturber l'émergence future de populations d'adultes de ce ravageur.

THRIPS

Nos collaborateurs nous indiquent que peu de thrips sont présents dans les champs de chou en ce moment et peu de traitements ont été nécessaires afin de lutter contre ces insectes. Cependant, puisque les récoltes de céréales sont débutées, les thrips retrouvés dans les céréales pourraient migrer dans les champs de chou situés à proximité. La poursuite du dépistage des thrips dans les champs de chou est donc tout indiquée. Dans l'État de New York, l'Université de Cornell propose d'intervenir lorsque 20 % des plants de chou dépistés présentent des thrips. Il est primordial d'intervenir avant que les pommes de chou soient trop serrées. Lorsque le processus de pomaison est avancé, il est pratiquement impossible d'atteindre les thrips dissimulés entre les feuilles des pommes de chou. Le RIPCORD 400EC est homologué dans la culture du chou dans la lutte aux thrips. Le bulletin d'information permanent **No 01** du 9 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/bp01cru05.pdf>) vous informe sur la biologie, les dommages, le dépistage (méthode de l'Université de Cornell) et les stratégies de contrôle reliées aux thrips.

TACHES ALTERNARIENNES

Des traitements fongicides préventifs ont été effectués au cours des derniers jours dans le but de limiter l'expansion des taches alternariennes (taches noires et taches grises) dans les champs nécessitant une protection. Les pluies abondantes et les fortes rosées prolongent les périodes de mouillure du feuillage et favorisent le développement de ces taches. La liste des fongicides homologués dans les crucifères afin de contrôler les taches alternariennes vous est présentée dans le bulletin d'information **No 01** du 16 juillet 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru08.pdf>).



HERNIE DES CRUCIFÈRES

À la suite des fortes pluies, de nouveaux cas de hernie des crucifères sont constatés. Évitez de passer dans vos champs et de travailler le sol lorsque celui-ci est humide pour ne pas disséminer le champignon dans les autres parties du champ ou dans les champs non infectés. Le champignon peut notamment être transporté par la terre collée à la machinerie, à l'outillage et aux bottes. Nettoyez tous les instruments ou les chaussures souillés de terre infectée.

GRÊLE

La grêle a endommagé des champs de crucifères dans la région des Basses-Laurentides au cours des derniers jours. Appliquez un fongicide homologué dans les cultures de crucifères sur les plants récupérables, afin de diminuer l'impact des maladies qui pourraient pénétrer par les portes d'entrée causées par les blessures.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
Danielle Roy, agronome – Avertisseuse crucifères
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien – C.P. 3396, L'Assomption (Québec) J5W 4M9
Téléphone : 450 589-5781, poste 251 – Télécopieur : 450 589-7812
Courriel : Danielle.Roy@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 15 – crucifères – 14 août 2008

